



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Claude PICARD
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LAURENT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mlle Christine MARTIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Alain LINGER	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Pierre LAMBOROT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Lucien BRENOT	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Michel ROTGER	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Chenôve - "Pôle sportif Europa" - Acquisition d'une parcelle de terrain

Madame Germaine Faivre a proposé la cession au Grand Dijon d'une parcelle de terrain en nature de terre agricole, d'une superficie de 444 m², située sur le territoire de la commune de Chenôve.

Cette parcelle est située dans le périmètre du futur pôle sportif Europa, pour lequel le Grand Dijon a sollicité une Déclaration d'Utilité Publique auprès de M. le Préfet de la Côte d'Or. C'est pourquoi, son acquisition par le Grand Dijon peut être réalisée.

Suite à l'accord intervenu avec la propriétaire, il est proposé d'acquérir cette parcelle de 444 m², moyennant le prix de 2 420 € toutes indemnités comprises, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Ce prix tient compte d'un abattement de 21,76 € dans la mesure où ce terrain est loué à Monsieur Nicolas PAPA, exploitant agricole.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

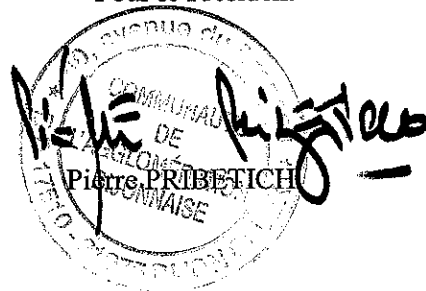
- **d'acquérir** sur Madame Germaine Faivre demeurant 82 route de Beaune – 21160 Marsannay-la-Côte, une parcelle de terrain située à Chenôve, d'une superficie de 444 m², située au lieudit "Aux Hâtes", cadastrée section AP n°33 ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 2 420 € ;
- **de dire** que ce prix tient compte d'un abattement de 21,76 € dans la mesure où la parcelle est louée à Monsieur Nicolas PAPA, exploitant agricole ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ces dossiers.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUIN 2009

Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 JUIN 2009



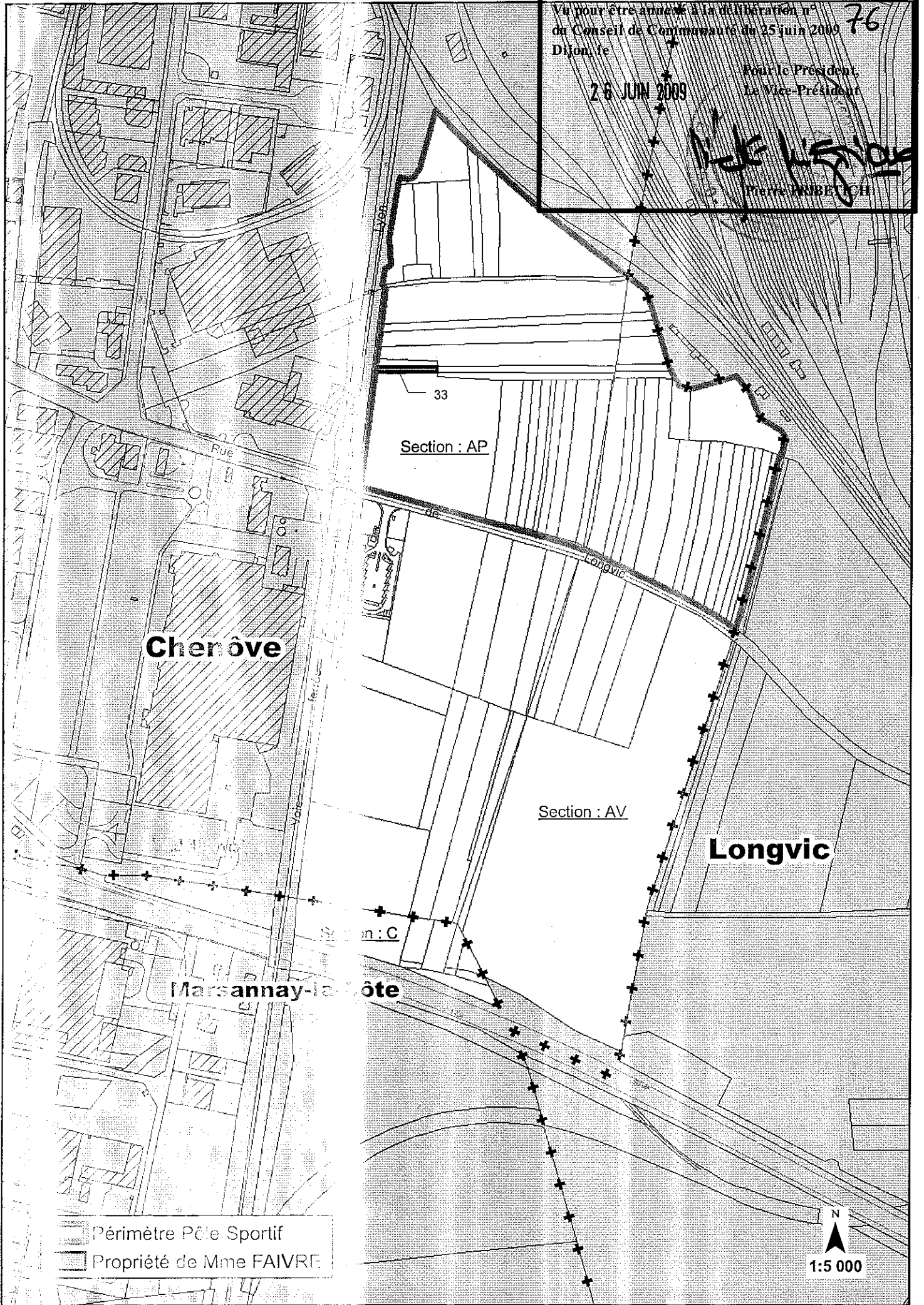
Vu pour être annexé à la délibération n° 76
du Conseil de Commune du 25 juin 2009

Dijon, le

26 JUIN 2009

Pour le Président,
Le Vice-Président

Philippe TRIBETCH
Philippe TRIBETCH



33

Section : AP

Section : AV

Section : C

Chenôve

Longvic

Marsannay-la-Côte

— Périmètre Pôle Sportif

— Propriété de Mme FAIVRE

N
1:5 000